DÉPARTEMENT DU CHER MAIRIE DE SAULZAIS-LE-POTIER

C.C.A.S. DE SAULZAIS LE POTIER



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 8

Présents: 5

Nombre de suffrages : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois avril, le Conseil d'Administration du CCAS de SAULZAIS LE POTIER s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme AUDOUSSET Pierrette, Vice-Présidente.

<u>Présents</u>: Mmes ACCOLAS Claudine, AUDOUSSET Pierrette, CHIROL Nadine,

DURIS Béatrice, GOURDY Marie-Laure,

Date de convocation 18/04/2024

Date d'affichage 25/04/2024

publication sous forme électronique sur le site :

https://saulzais-le-potier.emonsite.com/ Excusés: M. CARDONEL Gérard, Mme COUBRET Marie-Noëlle,

Mme STOCKER Hélène ayant donné pouvoir à Mme AUDOUSSET

A été nommée secrétaire : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : CCAS2024-04-03

OBJET: Affectation des résultats 2023

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Mme AUDOUSSET, après avoir approuvé le compte administratif 2023,

Considérant qu'il y ait lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître,

Un déficit de fonctionnement de :

2 745.47

Un excédent reporté de :

3 509.13

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

763.66

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOJTATION DU 31/12/2023 : EXCÉDENT

763.66

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

763.66

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Vice-Présidente Pierrette AUDOUSSET

DOUSSET walvesselv

La secrétaire de séance Béatrice DURIS